



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2008

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter, conformément à nos statuts, notre rapport sur l'activité de la Banque et soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31 décembre 2007.

En 2007, la situation économique et financière des pays de l'UEMOA s'est ressentie des déséquilibres induits par le renchérissement continu du pétrole et des contraintes de disponibilité et de coût des facteurs de production, principalement de l'énergie électrique. Le taux de croissance s'établirait ainsi à 3,3%, pourcentage certes supérieur à celui de l'année précédente (2,9%), mais encore bien trop faible pour faire reculer la pauvreté.

Malgré l'alourdissement de la facture pétrolière et la hausse du prix des denrées alimentaires importées, le taux d'inflation annuel moyen n'aurait pas dépassé 2,4%, contre 2,6% l'année précédente.

En Côte d'Ivoire, grâce à l'accord de Ouagadougou, les tensions se sont apaisées et l'activité économique s'est un peu revigorée. Le PIB a ainsi affiché une progression de 1,5%, tirée par l'évolution satisfaisante du bâtiment et des travaux publics, de l'agro-industrie et des services, télécommunications et transports principalement, qui a compensé la contre-performance du secteur primaire.



I. L'AGRICULTURE

L'agriculture s'est dans l'ensemble honorablement comportée, en dépit du fléchissement de la production cacaoyère, et des difficultés de la filière cotonnière.

1. Le cacao

La production de l'année 2007 a été évaluée à 1.300.700 tonnes contre 1.367.200 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 4,8% imputable à une campagne intermédiaire décevante.

Pourtant les cours du cacao ont été bien orientés, voyant même leur hausse s'accélérer durant les derniers mois de l'année. Comme elle s'est répercutée sur les prix bord champ, les paysans ont vu leurs revenus s'améliorer, mais dans des proportions trop modestes pour les satisfaire.

La cacaoculture stagne, voire même régresse dans certaines contrées. Plus de 70% des plants ne sont pas sélectionnés et se montrent peu résistants aux maladies. Le rendement par hectare et par an ne dépasse pas 600 kg, alors qu'il atteint 3 tonnes dans les stations de recherche. C'est dire l'importance du potentiel existant.

La relance de la production est d'autant plus souhaitable que la demande mondiale s'accroît et que le raffermissement des cours semble durable.

2. Le café

Le vif redressement des cours du robusta sur le marché international, qui s'est amorcé en 2005 et s'est amplifié depuis, a bénéficié aux caféiculteurs. Ils ont obtenu pour leur récolte un prix moyen de 500 FCFA/kg, contre à peine 281 FCFA/kg deux ans auparavant. Il n'est donc pas étonnant qu'un regain d'intérêt se soit manifesté pour cette culture, se traduisant par la remise en exploitation des vergers abandonnés. Aussi, la production a-t-elle fortement augmenté, pour atteindre 170.900 tonnes (+45,2%), dont environ 80% exportées. Cela permet à la Côte d'Ivoire de se classer au 4^{ème} rang des pays exportateurs de café en Afrique et au 11^{ème} rang mondial.

3. Le coton

L'évolution est caractérisée depuis une quinzaine d'années par une dégradation des rendements et un recul des quantités récoltées, qui s'est aggravé au cours des dernières campagnes. En 2007 la production de coton graine n'a pas dépassé 120.000 tonnes et celle de fibres, 79.600 tonnes.

La filière est sinistrée. Les cours mondiaux et les prix qui leur sont payés étant au plus bas, les cotonculteurs ne dégagent pas assez de ressources pour se procurer les intrants, que des fournisseurs échaudés ne délivrent plus à crédit.

Quant aux égreneurs, ils ne peuvent traiter, loin s'en faut, un volume de graines suffisant pour rentabiliser leurs usines, dont la capacité installée est estimée à 520.000 tonnes. Certaines unités ont du être arrêtées.

Une relance de la culture du coton passe par une forte implication de l'Etat et un soutien extérieur plus ferme, afin de mobiliser des capitaux à la hauteur des enjeux socio-économiques.

4. Le caoutchouc

Pour l'hévéaculture, la situation est bien meilleure. Les revenus procurés, de l'ordre de 120.000 FCFA mensuel par hectare, sont attrayants et réguliers, à tel point que le nombre de planteurs et les superficies exploitées ne cessent de s'accroître.

En 2007, la production a encore progressé de 7,5%, dépassant 185.000 tonnes, en totalité exportées. Elle ne représente pourtant guère plus de 2% de la production mondiale. Les arbres plantés ces dernières années ne devant être saignés qu'au bout de six ans, cette croissance devrait s'accélérer à partir de 2010.

Dores et déjà la Côte d'Ivoire est le premier exportateur de caoutchouc naturel du continent, loin devant le Cameroun (57.000 tonnes) et le Ghana (30.000 tonnes). Avec 3,8 millions de tonnes, l'Indonésie occupe une position dominante mais, faute de terres disponibles, elle ne peut prétendre à mieux.

5. L'huile de palme

Bien que la tendance soit à la hausse, le prix auquel les paysans vendent les graines est insuffisamment rémunérateur. Aussi la production d'huile végétale, en deçà des 300.000 tonnes.

Les perspectives sont pourtant favorables. La production mondiale, en forte augmentation, ne parvient pas à suivre le rythme de la demande, d'autant que l'utilisation des agrocarburants s'étend, ce qui constitue un facteur de soutien des cours.

Dans ce contexte, une relance de la filière se trouve facilitée. L'impulsion sera donnée par des investisseurs asiatiques, convaincus du potentiel existant tant en Côte d'Ivoire que dans la sous-région, où l'on trouve des réserves foncières disponibles importantes, une main d'œuvre agricole peu coûteuse et une demande pressante à satisfaire. Le déficit du marché ouest africain est en effet estimé à 500.000 tonnes d'huile végétale. Il atteindrait 1.500.000 tonnes en 2020.

6. La banane

Après le redressement opéré en 2006, la production de bananes s'est maintenue à un niveau satisfaisant (323.100 tonnes), affichant une légère progression (+1,5%). La demande en Europe a été très soutenue, en particulier dans les pays de l'Est. Le marché russe est en plein essor.

L'aide européenne, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'appui au secteur ivoirien de la banane d'exportation, couvrant la période 1999-2008, a des effets positifs sur la compétitivité, par le biais d'une réduction des coûts de production et d'une amélioration des rendements.

7. L'ananas

Malgré des cours bien orientés, une nouvelle chute de la récolte d'ananas a été enregistrée en 2007 (-16,5%).

Les volumes étant trop bas, la profession ne peut compter sur des liaisons maritimes régulières pour acheminer les fruits, ce qui constitue un handicap

supplémentaire. A terme, seuls survivront quelques grands opérateurs. L'avenir des petits producteurs, incapables de s'adapter pour répondre aux exigences des acheteurs, paraît hélas compromis.

8. L'anacarde

La culture de l'anacarde poursuit son expansion. En 2007, 250.000 tonnes de noix de cajou brutes ont été récoltées, soit 19, 2% de plus qu'en 2006. La Côte d'Ivoire a ainsi renforcé sa position de 1^{er} producteur africain et de 4^{ème} mondial.

Malgré des prix toujours aussi faibles, les paysans du nord, affectés par les déboires de la filière cotonnière, trouvent là des revenus complémentaires intéressants. Ils seraient 50.000 à s'adonner à cette culture, qui ferait vivre 1,5 millions de personnes.

Leur professionnalisme s'est amélioré, ce qui s'est traduit par une forte hausse des rendements.

9. Le sucre

Selon les dernières estimations, la production de sucre, favorisée par une bonne pluviométrie, se serait accrue d'environ 10% en 2007, pour se situer à 168.000 tonnes.

Avec l'interdiction des importations, la contrebande est repartie de plus belle. Elle menace les deux complexes sucriers existants, que l'Etat entend sauvegarder, et même aider à se développer, afin de satisfaire les besoins du marché local, et, au-delà, ceux du marché de l'UEMOA. Dans ce but, un programme de soutien a commencé à être mis en œuvre, couvrant la période 2007/2013. Il bénéficie de l'appui de l'Union Européenne.

10. Le riz

En Côte d'Ivoire, le riz est cultivé dans toutes les régions. La production de riz blanchi atteindrait 700.000 tonnes, bien loin de pouvoir satisfaire une consommation de l'ordre de 1.300.000 tonnes.

La dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers tend à s'aggraver et constitue une menace pour la sécurité alimentaire du pays. Les importations sont de plus en plus consommatrices de devises.

Un programme national de développement de cette culture existe bien, mais peu de choses sont pour l'instant à mettre à son actif. L'envolée récente des prix des produits alimentaires importés et les manifestations contre la vie chère qu'elle a provoquées, ont incité les pouvoirs publics à prendre de nouvelles initiatives.

II. L'EXTRACTION PETROLIERE ET MINIERE

En 2007, seulement 17,5 millions de barils de pétrole ont été extraits, soit une moyenne journalière de 50.000 barils, contre 60.000 barils en 2006 (-21%). Les problèmes d'ensablement affectant la moitié des puits du champ Baobab, principal gisement du pays, n'ont pas été surmontés. Quelques satisfactions sont venues d'un autre site, qui en ont atténué l'impact.

Egalement touchée par les difficultés techniques sur le champ Baobab, la production de gaz s'est également repliée (-8,7%), pour s'établir à 1,4 milliards de m3. D'importants investissements sont en cours afin de remédier à cette situation et, à l'avenir, mieux satisfaire les besoins locaux, domestiques et industriels.

La production d'or s'est pour sa part accrue de 10,5%, pour s'établir à 1 466 kg. De nouveaux gisements vont être exploités dès 2008, qui pourraient porter la production nationale à plus de 8 tonnes, ce qui demeurera encore modeste, comparé par exemple aux performances du Mali (55 tonnes en 2007). D'autres investisseurs étrangers conduisent actuellement des recherches.

L'événement marquant de l'année aura été la signature d'un accord avec Tata Steel pour l'exploitation du fer du mont Nimba. Ce gisement contiendrait 1 milliard de tonnes de minerai déjà connues, avec 40% de teneur en fer. Son exploitation contribuera à la relance des activités du Port Autonome de San Pedro et plus largement au développement du Sud-Ouest du pays.

III. LE SECTEUR SECONDAIRE

Hors activités pétrolières et minières, l'indice de la production industrielle fait ressortir une légère augmentation (+1,5%), qui recouvre des évolutions très contrastées au niveau des sous-secteurs.

Après le repli affiché en 2006 (-8,6%), l'activité dans le bâtiment et les travaux publics s'est vivement redressée. Elle a bénéficié de la reprise des investissements dans l'immobilier résidentiel, et des chantiers de l'Etat, portant sur la réhabilitation des bâtiments administratifs, la poursuite des grands travaux de Yamoussoukro et le réseau routier.

En 2007, la production nationale de ciment aurait atteint 1.600.000 tonnes, en progression de plus de 20%. Elle a permis de satisfaire les besoins du marché local, tandis que les exportations ont continué de croître.

Représentant 30% de l'indice, l'industrie agroalimentaire a évolué favorablement (+4%), après avoir connu une période difficile. Se sont notamment bien comportées les productions de boissons, de cacao et café transformés ou de pâtes alimentaires. De même, les conserveries de thon ont réalisé un exercice convenable.

La lutte efficace contre la contrefaçon conjuguée au dynamisme des exportations de pagens vers la sous-région, ont donné un nouvel élan à l'industrie textile.

Par contre, le sous-secteur « Energie, électricité et eau » a subi un léger recul (-0,7%). Pour satisfaire une demande intérieure toujours plus forte, les centrales

électriques ont tourné au maximum de leurs possibilités, mais cela n'a pas suffi pour éviter les délestages. La situation est aujourd'hui devenue très critique. Il convient d'investir pour accroître la capacité de production, rénover et étendre les réseaux de transport et de distribution. Cela implique une révision douloureuse des tarifs, inchangés depuis 2001. Le temps presse, la multiplication des délestages pouvant contrarier le redémarrage de l'économie.

Dans l'industrie chimique, un tassement est également à déplorer (-1,4%), lié principalement à des problèmes techniques.

En fort repli (-34%) s'est inscrit le sous-secteur « auto mécanique », tandis que l'industrie du bois voyait son activité chuter (-73.3%), conséquence de la contrebande et de la disparition progressive des essences rares.

IV. LE SECTEUR TERTIAIRE

Très sensible aux perturbations d'ordre sociopolitique, le secteur tertiaire est le premier bénéficiaire de la normalisation de la situation. Dans l'ensemble, il s'est donc bien comporté en 2007, les indicateurs étant au vert dans toutes les branches.

1. Les transports

Si le nombre de navires sortis des ports et celui des escales n'ont quasiment pas varié, le trafic maritime global en tonnage a augmenté de 4,4%, atteignant 19,4 millions de tonnes. En recul l'année précédente, le trafic des marchandises générales, importées ou exportées, a été beaucoup plus dense, tandis que celui des produits de la pêche se reprenait. Cela a permis de compenser le fléchissement des mouvements de produits pétroliers (-6,8%).

A l'aéroport international d'Abidjan, le nombre de passagers recensés, en hausse de 1%, a atteint 938.668, toutes catégories confondues (commerciaux, non commerciaux et en transit). L'aéroport a ainsi retrouvé une activité comparable à celle d'avant la crise.

2. Les télécommunications et les nouvelles technologies

Premier réceptacle des investissements réalisés en Côte d'Ivoire, les télécommunications sont depuis plusieurs années déjà l'un des principaux moteurs de la croissance économique du pays.

L'année 2007 aura été marquée par :

- la forte croissance du parc Internet, à laquelle la baisse des tarifs de connexion a largement contribué. Le cap des 30.000 abonnés a été franchi, le nombre d'internautes étant estimé à 400.000.
- l'arrivée d'un quatrième opérateur de téléphonie mobile.
- le lancement du projet de la zone franche de Grand-Bassam, qui a pour objectif de « redynamiser l'économie ivoirienne par la promotion de la recherche dans le domaine des biotechnologies et des technologies de l'information et de la communication, et d'encourager la sous-traitance et le transfert de technologies ».

Sont prévus 250 milliards d'investissements pour équiper cette zone, appelée à accueillir une centaine d'entreprises d'ici 2010.

- la mise sur orbite du satellite Razcom, exploité par l'organisation du même nom, qui regroupe 45 pays africains, dont le siège est à Abidjan.

3. La distribution d'électricité

En 2007, la consommation intérieure d'électricité s'est accrue de 5,5%. Ce chiffre plutôt rassurant atteste bien d'une amélioration de la situation économique. Par contre, la production ne pouvant suivre, les exportations à destination des pays limitrophes ont été rationnées (-27,6%). Elles servent de variable d'ajustement.

4. L'activité commerciale

Sur la lancée de l'année précédente, l'activité commerciale s'est revigorée, comme le montre l'augmentation de l'indice de 4,7%. Textile, habillement et produits alimentaires se sont mis en évidence, tandis que les ventes de véhicules neufs progressaient de 44%, permettant aux concessionnaires de réaliser leur meilleur score depuis 6 ans.

A l'inverse, les commerces de produits de la pêche, d'appareils électriques et d'équipements ménagers ont fait grise mine, avec des ventes en baisse de 20% à 40%.

V. LES ECHANGES EXTERIEURS

Alors qu'il avait fait un bond de 67,1% en 2006, pour s'établir à 1.215 milliards, l'excédent commercial est retombé à 658 milliards, le taux de couverture des importations par les exportations revenant pour sa part de 140% à 121%. La responsabilité en incombe au recul de l'activité pétrolière.

Les ventes de pétrole brut et de produits raffinés, premier poste d'exportation du pays depuis trois ans, ont en effet fortement décru, tant en volume (-26%) qu'en valeur (-20%). Elles se sont élevées à 1.256,7 milliards, représentant 32,6% du total des exportations (3.856,2 milliards).

Hors produits pétroliers, les exportations ont enregistré une nouvelle baisse : -3,3% en valeur en 2007, après -2,8% en 2006 et -1,9% en 2005. La contraction des ventes de fèves de cacao n'a pu être compensée par la bonne tenue des ventes de cacao transformé, de café vert, de caoutchouc ou de ciment.

Quant aux importations, elles ont augmenté en valeur de +5,2 %, atteignant 3.198 milliards. Hors produits pétroliers, elles se sont élevées à 2.233,4 milliards, en hausse de 7,6%, conséquence de la reprise de la demande industrielle et de la consommation des ménages. Cette évolution a touché tous les postes, qu'il s'agisse des produits alimentaires, des biens de consommation ou des biens d'équipement.

VI. LES FINANCES PUBLIQUES

En raison des retards accumulés par le processus de sortie de crise, les tensions de trésorerie de l'Etat se sont exacerbées. Malgré cela, les salaires des fonctionnaires ont toujours été ponctuellement payés.

Pour faire face à ses obligations, l'Etat a pu compter sur l'efficacité des régies, engagées dans un grand combat contre la fraude. Mais cela n'a pas suffi.

Dans l'attente du réengagement effectif des bailleurs de fonds, l'Etat a fait appel au marché, au travers d'émissions de bons ou d'obligations (378,6 milliards ont ainsi été levés), tout en recherchant auprès des banques des ressources additionnelles, sous forme d'avances à court terme.

Sur l'ensemble de l'année, les recettes collectées se sont élevées à 1.607,6 milliards, en hausse de 10,5% par rapport à 2006. Cette performance découle du bon niveau de recouvrement des recettes fiscales, qui ont atteint 1.448,2 milliards, montant nettement supérieur aux objectifs. Elles ont représenté 90% du total des recettes, dons compris. Ces derniers n'ont guère dépassé 23 milliards, ce qui témoigne de la très faible mobilisation des partenaires extérieurs, malgré les intentions affichées.

Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 1.572,2 milliards (+4,5%). Les dépenses courantes ont été difficilement contenues, atteignant 1.186,9 milliards (+7,8%), dont 640,3 milliards affectés au paiement des salaires des fonctionnaires. Pour leur part, les dépenses d'investissement, à nouveau sacrifiées, ont reculé de 2,1%, s'établissant à 216,8 milliards seulement. Elles ont porté essentiellement sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures et d'édifices publics.

Cela a permis de dégager un excédent budgétaire de 31,4 milliards.

VII. LA DETTE PUBLIQUE

L'encours de la dette ivoirienne s'élevait à 7.534,4 milliards à fin 2007, représentant près de 79,4% du PIB, ainsi répartis :

- encours de la dette intérieure : 1.151,9 milliards dont 348,5 milliards portés par les banques commerciales.
- encours de la dette extérieure : 6.382,5 milliards.

Au titre du service de la dette, et malgré les tensions de trésorerie, le Ministère des Finances a débloqué 350,1 milliards, ventilés comme suit :

- dette extérieure : 119 milliards, essentiellement en faveur de la Banque Mondiale, du FMI et de la BAD,
- dette intérieure : 231,1 milliards, dont 144,9 milliards au profit du secteur bancaire.

Etant parvenu à couvrir 50% de ses arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale avant fin février 2008, conformément aux engagements pris, la Côte d'Ivoire vient de bénéficier d'un don de 273 millions USD, montant équivalent à celui des arriérés

restants, qui ont de ce fait été totalement apurés, auxquels s'ajoutent 35 millions USD en appui budgétaire.

Cette opération est le prélude à un engagement plus robuste de cette institution, se traduisant par un deuxième don de 226,5 millions USD. (95 milliards FCFA au cours actuel). Ces fonds sont destinés à financer divers projets, dans les domaines de l'éducation, du développement durable, des infrastructures urbaines, de la lutte contre le VIH/SIDA etc..., s'inscrivant dans le cadre des programmes d'Appui d'Urgence Post Conflit (AUPC).

La voie est désormais ouverte à des soutiens financiers encore plus importants des bailleurs multilatéraux ou bilatéraux et à un accès de la Côte d'Ivoire à l'initiative PPTE.

VIII. L'ENVIRONNEMENT MONETAIRE ET FINANCIER

L'évolution des agrégats monétaires fait apparaître :

- des avoirs extérieurs nets abondants (+26,1%). Les réserves en devises de la Banque Centrale n'ont jamais été aussi élevées, alors que les avoirs extérieurs des banques se situaient au 31 décembre dernier à un faible niveau.
- une forte augmentation de la position nette du gouvernement (+24,4%), confronté à de vives tensions de trésorerie, aggravées par les décaissements effectués en faveur de la Banque Mondiale pour l'apurement des arriérés.
- une croissance vigoureuse des crédits à l'économie (+18,7%).

Quant à la masse monétaire, elle a enregistré une hausse d'une ampleur inhabituelle (+23,6%). Elle est la conséquence tant d'une expansion de la monnaie fiduciaire que d'un gonflement des dépôts logés dans les banques.

En ce qui concerne le marché financier, l'année 2007 aura été encore un grand cru pour la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. Elle a été marquée par :

- une activité très soutenue, tant en ce qui concerne les introductions d'emprunts à la cote que les transactions.
- une forte appréciation des indices (+98,7% pour le Brvm 10, +89,8% pour le Brvm composite) et de la capitalisation boursière (+80,8%).

Pour la deuxième année consécutive, le groupe ETI (Ecobank Transnational Incorporated) a battu le record de titres échangés (8 millions sur un total de 11 millions), tandis que la société sénégalaise Sonatel présentait toujours, et de loin, la plus forte capitalisation, avec 47% du total.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SGBCI

Tirant parti de la bonne orientation de l'économie, les banques ivoiriennes ont dans l'ensemble connu une activité plus intense et dégagé des bénéfices supérieurs à ceux de l'année précédente. Au 31 décembre, l'encours des crédits à la clientèle s'élevait à 1.572,9 milliards et celui des ressources collectées à 1.927,7 milliards, en hausse de 9,6% et 18,2% respectivement (source APB, hors BRS et Bridge Bank).

En rapprochant les dépôts et les emplois clientèle au 31 décembre, il apparaît un excédent de ressources de 354,8 milliards, contre 196,2 milliards au 31 décembre 2006, largement utilisé pour couvrir les besoins de l'Etat. Très rentables, les opérations avec l'Etat ont constitué pour certains établissements un facteur prépondérant d'accroissement de leurs profits.

Si le système bancaire est solide, certaines faiblesses perdurent. Trop d'établissements sont en infraction de façon récurrente vis-à-vis des ratios prudentiels les plus importants (ratios de solvabilité, de liquidité ou de transformation). Le relèvement par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest du capital minimum de 1 milliard à 5 milliards dans un premier temps et à 10 milliards par la suite, va dans le bon sens. Il reste à obtenir de tous une plus grande discipline dans le respect des règles.

Evoluant dans un environnement plus porteur, la SGBCI a continué de se moderniser et s'est employée à redynamiser son action sur le plan commercial. Malgré une concurrence plus vive, elle a consolidé sa position de leader. A fin décembre, sa part de marché en crédits à la clientèle s'établissait ainsi à 21,8%, contre 21% un an auparavant.

► LES CREDITS A LA CLIENTELE

Au 31 décembre, les créances sur la clientèle s'élevaient à 342,2 milliards, contre 301,2 milliards à fin décembre 2006. Cette augmentation de 13,6% recouvre :

- une forte progression des crédits accordés à la clientèle commerciale (sociétés et entrepreneurs individuels) : +13,7%, leasing compris. Elle a été tirée par les crédits à court terme, en hausse de 16,8%.

Comme l'année précédente, ces derniers ont été gonflés au dernier trimestre par des utilisations exceptionnellement élevées des lignes ouvertes pour la campagne cacaoyère, qui ont à nouveau dépassé le seuil des 100 milliards. Il est impossible d'aller au-delà. Lors des pointes d'utilisations, observées en novembre et décembre, notre trésorerie est en effet complètement asséchée.

En fin de période, les crédits commerciaux à court terme consentis aux clients n'appartenant pas au secteur café/cacao affichaient une progression de 32% par rapport au 31 décembre 2006. Les engagements sur les professionnels, très petites entreprises et PME se développent à un rythme élevé. Ils représentaient ensemble 32,8% des encours globaux à fin décembre et 31% des encours moyens 2007, contre respectivement, 25,4% et 28,6% en 2006. La

diversification du fonds de commerce menée depuis trois ans donne donc des résultats probants.

Alors qu'ils avaient enregistré une progression de 10% en 2006, les crédits à moyen terme, pour l'essentiel constitués de crédits d'équipement, ont marqué le pas (-3,6%). Les retards dans les déblocages de quelques opérations importantes nous ont privé d'une variation positive. Peu de financements d'envergure ayant été mis en place en 2007, les tombées n'ont pas été compensées. Cela montre que, si frémissement il y a, la reprise économique n'est pas très vigoureuse.

Quant au crédit-bail, désormais plus fréquemment proposé à la clientèle professionnelle et aux PME, il a repris son essor (+27,7%). L'encours n'en demeure pas moins modeste, dépassant à peine 6 milliards.

- une croissance très soutenue des crédits à la clientèle de particuliers. Ils ont atteint près de 40 milliards, en hausse de 31%.

Après un premier semestre décevant, les crédits à la consommation se sont redressés par la suite. Au 31 décembre dernier, leur encours s'établissait à 26 milliards, contre 17,5 milliards fin 2006. Le montant moyen des prêts a augmenté sensiblement (937.000 FCFA en 2007), ainsi que leur durée.

L'indice de détention (proportion de clients particuliers bénéficiaires d'un prêt) demeure encore relativement faible, ce qui laisse apparaître un bon potentiel pour ce type de crédits.

En ce qui concerne les prêts immobiliers, leur montant, en régression ces dernières années, s'est enfin stabilisé, légèrement en deçà de 10 milliards. Il est appelé maintenant à se redresser. Le secteur de la construction est en pleine effervescence et des mesures ont été prises pour relancer la commercialisation.

► **LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE**

Après les reculs constatés en 2005 et 2006, les engagements par signature ont rebondi en 2007 (+28%), qu'il s'agisse des engagements d'ordre de la clientèle ou d'ordre des banques.

Les engagements d'ordre de la clientèle ont été affectés par une baisse notable des cautions fiscales et douanières (-11,1% en données moyennes), due principalement à un moindre recours des entreprises aux cautions de reversement de crédits de TVA. Par contre, crédits documentaires et cautions marchés se sont fortement redressés (+28,7% et +47,9% respectivement), ce qui témoigne d'un meilleur comportement d'ensemble de l'activité économique. De plus nos interventions dans des opérations pétrolières, d'un montant unitaire élevé, ont eu une forte incidence.

Quant aux engagements d'ordre des banques, pour l'essentiel liés à l'exécution de commandes publiques de travaux ou d'équipements, ils ont profité d'une reprise des appels d'offres.

► **LES DEPOTS DE LA CLIENTELE**

Au 31 décembre, les dettes à l'égard de la clientèle s'élevaient à 372,9 milliards, contre 321,7 milliards à fin décembre 2006. Cette augmentation de 15,9% recouvre :

- une forte augmentation des dépôts de la clientèle commerciale : +15,4% en données à fin de période, +9,1% en données moyennes. Elle a été bien répartie sur l'ensemble du portefeuille. Sur les 16,9 milliards de ressources additionnelles, 6,1 milliards proviennent des 50 plus grands déposants, 3,4 milliards des compagnies d'assurances et 7,4 milliards des autres clients commerciaux.

Les meilleurs niveaux d'avant crise ne sont plus très éloignés. Pourtant, à de très rares exceptions près, nous refusons de rémunérer les dépôts à vue, pratique largement répandue sur la place. Par contre, les conditions proposées pour les comptes à terme ont été relevées, sans prétendre toutefois rivaliser avec nombre de concurrents qui proposent des rémunérations déraisonnables. Cela a permis non seulement de conserver les placements à terme existants, qui avaient tendance à s'étioler ces dernières années, mais aussi d'attirer de nouveaux capitaux.

De ce fait, la part des dépôts de la clientèle commerciale dans le total des dépôts s'est-elle consolidée : 33,9% à fin 2007, contre 33,4% à fin 2006, en données à fin de période.

- une croissance tout aussi vigoureuse des ressources collectées auprès de la clientèle privée : + 13,5 % en données à fin de période, + 13,8 % en données moyennes. Toutes les catégories de dépôts ont bien progressé, comme en attestent les variations des données moyennes ci-après :

- comptes à vue : +22,3%
- dépôts à terme : +19,1%, tirés par le succès du compte à rente dénommé « carhuit »
- comptes d'épargne : +9,0%. A fin décembre, ils représentaient 57,5% du total.

Grâce à ces évolutions favorables, la SGBCI dispose de ressources stables suffisantes pour couvrir ses besoins.

► **LES INVESTISSEMENTS**

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2007 ont été très élevés, atteignant 6,7 milliards, contre 3,5 milliards en 2006.

Dans ce total, les dépenses immobilières entrent pour 3,9 milliards. Au développement du réseau ont été consacrés 1,2 milliards, destinés aux déplacements, à la création ou à la réouverture d'agences. Par ailleurs, 1.277 m² de nouvelles surfaces ont été acquises dans l'immeuble qui abrite le siège social, au prix de 750 millions, tandis que 974 millions étaient dépensés pour rénover cet immeuble, dont 435 millions ont concerné la climatisation centrale et les installations électriques. Les autres dépenses immobilières ont principalement porté sur divers aménagements dans les

guichets et les services centraux, dont une bonne part destinés à améliorer la sécurité, ainsi qu'à la construction d'un centre d'archives à l'Indéné.

Les investissements informatiques se sont pour leur part élevés à 1,5 milliards, dont 420 millions ont concerné les systèmes de télécommunications, 298 millions les renouvellements courants de micro-ordinateurs et d'imprimantes et 289 millions des acquisitions de distributeurs de billets, nous permettant de disposer aujourd'hui d'un parc constitué d'appareils de dernière génération. Par ailleurs, à l'issue d'une longue période de préparation, une nouvelle version du progiciel bancaire intégré a été mise en production, comportant de nombreuses fonctionnalités nouvelles.

Une bonne partie de ces dépenses s'inscrivent dans un vaste programme de modernisation de notre banque et d'extension de son réseau, à même de nous permettre d'offrir des prestations de qualité, d'améliorer la productivité et de mieux piloter la gestion, afin d'affronter dans les meilleures conditions une concurrence appelée à se durcir.

► **LES RESULTATS**

La progression des produits d'intérêts et produits assimilés s'est accélérée en 2007. Sur l'ensemble de l'exercice écoulé, ils ont augmenté de 4,66 milliards (+17,9 %). Cela s'explique par :

- une hausse modérée des intérêts sur crédits à la clientèle commerciale, inférieure à celle des encours gérés. La baisse des conditions appliquées aux grandes entreprises s'est étendue aussi aux grosses PME. Le développement des encours sur les entreprises de plus petite taille et sur la clientèle professionnelle, plus risqués et donc mieux rétribués, en a atténué l'impact.
- la part grandissante des intérêts sur crédits à la clientèle de particuliers. De 17,9% du total des intérêts sur crédits à la clientèle en 2005, elle est passée à 21,7% en 2007.
- la forte hausse des produits des créances sur l'Etat, qui résulte à la fois de l'augmentation des engagements et d'une amélioration de leur rendement.
- la bonne tenue des revenus tirés des participations, la performance réalisée par nos filiales SOGEBOURSE et SOGESPAR devant être saluée.
- la contribution significative des titres de placement, composés d'obligations, ou de bons de Trésor émis par d'autres Etats de l'UEMOA.

Pour leur part, les charges d'intérêts se sont inscrites en hausse de 16,2%, en raison de l'accroissement des dépôts à terme, en grande partie imputable au succès rencontré par le compte à rente « Carhuit », bien rémunéré.

De ce fait, les produits nets d'intermédiation ont affiché une progression de 18,4%, bien supérieure à celle de l'année précédente (+12,3%).

Dans l'ensemble, les commissions et autres produits se sont correctement comportés. Les variations positives les plus significatives concernent les commissions sur opérations internationales, les recettes tirées de la commercialisation des nouveaux produits, les perceptions de frais de dossier sur prêts, ainsi que les produits sur

engagements par signature. Ont par contre nettement régressé les recettes générées par l'activité Western-Union, qui ne constituent guère plus qu'un appoint secondaire, ou les commissions sur encaissements de valeurs ou sur virements, à la suite de la mise en œuvre de la télécompensation centralisée.

En conséquence, le Produit Net Bancaire s'est établi à 43,7 milliards, en hausse de 13%.

Alors qu'ils avaient faiblement varié en 2006, les frais généraux d'exploitation ont subi une augmentation d'une ampleur inhabituelle (+17,7 %). Il a été décidé en 2007 de changer le mode de comptabilisation des frais à répartir, conformément aux préconisations des Commissaires aux Comptes. Jusqu'alors considérés comme des investissements amortissables sur trois exercices, ces frais, au demeurant exceptionnellement élevés en 2007, ont été passés en charges, après comptabilisation des amortissements de l'exercice. Cela a eu pour effet d'alourdir les frais généraux de 1.484 millions, dont 838 millions pour les seuls frais informatiques.

Les dépenses informatiques ont été surtout grevées par les coûts afférents à la modernisation et à la sécurisation des systèmes d'information et de télécommunications, qui ont nécessité l'intervention de prestataires externes hautement qualifiés, ainsi qu'au développement d'applicatifs imposés par les évolutions réglementaires.

Cet alourdissement des frais généraux a pesé sur le Résultat Brut d'Exploitation. Celui-ci n'en a pas moins progressé de 8,2%, atteignant 20,9 milliards.

En ce qui concerne les écritures d'inventaire, il convient de relever un solde en bénéfices des corrections de valeur sur créances de 3.691 millions. Il s'explique principalement par la reprise d'une provision pour risques et charges de 3.346 millions. Cette écriture trouve sa contrepartie dans une perte sur exercices antérieurs de même montant.

Par ailleurs, afin de se prémunir contre les aléas, une nouvelle dotation au Fonds Bancaire pour Risques Généraux a été constituée à hauteur de 3,2 milliards, portant le montant de ce Fonds à 16,8 milliards.

Après application d'un taux d'imposition des bénéfices de 27%, le même qu'en 2006, et diverses corrections apportées à la base imposable, le résultat net s'est établi à 13.139 millions, contre 8.761 millions l'exercice précédent (+50%).

COMPTES ANNUELS 2007

BILAN										DEC 2800	
destiné à la publication											
ETAT : CÔTE D'IVOIRE				ETABLISSEMENT : SGBCI							
M	2 007	12	31	A0008	Q	AC9	01	A	3		
C	Date d'arrêté			CIB	LC	D	F	P	M		
(en millions de F CFA)											
POSTE	ACTIF							MONTANTS NETS			
								2 006		2 007	
A10	CAISSE							20 828		25 333	
A02	CREANCES INTERBANCAIRES							62 076		72 505	
A03	-A vue							32 774		33 526	
A04	.Banques Centrales							32 379		32 549	
A05	.Trésor Public, CCP							0		0	
A07	.Autres établissements de crédit							395		977	
A08	- A terme							29 302		38 979	
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE							301 159		342 179	
B10	-Portefeuille d'effets commerciaux							13 010		14 341	
B11	.Crédits de campagne							0		0	
B12	.Crédits ordinaires							13 010		14 341	
B2A	-Autres concours à la clientèle							159 455		167 573	
B2C	.Crédits de campagne							10 666		24 281	
B2G	.Crédits ordinaires							148 789		143 292	
B2N	-Comptes ordinaires débiteurs							128 694		160 265	
B50	-Affacturage							0		0	
C10	TITRES DE PLACEMENT							40 417		45 772	
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES							6 926		6 918	
D50	CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES							4 749		5 873	
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							469		516	
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							10 289		14 745	
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES							0		0	
C20	AUTRES ACTIFS							13 468		9 164	
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS							4 765		2 385	
E90	TOTAL DE L'ACTIF							465 146		525 390	

BILAN										DEC 2800	
destiné à la publication											
ETAT : CÔTE D'IVOIRE				ETABLISSEMENT : SGBCI							
M	2 007	12	31	A0008	D	AC9	01	A	3		
C	Date d'arrêté			CIB	LC	D	F	P	M		
(en millions de F CFA)											
POSTE	PASSIF								MONTANTS NETS		
									2 006	2 007	
F02	DETTES INTERBANCAIRES								56 610	56 840	
F03	-A vue								56 109	36 939	
F05	. Trésor Public , CCP								5 325	3 457	
F07	. Autres établissements de crédit								50 784	33 482	
F08	- A terme								501	19 901	
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE								321 731	372 916	
G03	-Comptes d'épargne à vue								97 025	107 563	
G04	-Comptes d'épargne à terme								22 781	26 241	
G05	-Bons de caisse								6 778	6 320	
G06	-Autres dettes à vue								140 136	161 964	
G07	-Autres dettes à terme								55 011	70 828	
H30	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE								0	0	
H35	AUTRES PASSIFS								5 920	7 565	
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS								9 933	11 406	
L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								8 872	5 710	
L35	PROVISIONS REGLEMENTEES								160	160	
L10	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT								0	0	
L20	FONDS AFFECTES								0	0	
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX								13 600	16 800	
L66	CAPITAL OU DOTATION								15 556	15 556	
L50	PRIMES LIEES AU CAPITAL								2 429	2 429	
L55	RESERVES								21 407	22 721	
L59	ECARTS DE REEVALUATION								0	0	
L70	REPORT A NOUVEAU (+ / -)								167	148	
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE (+ / -)								8 761	13 139	
L90	TOTAL DU PASSIF								465 146	525 390	

BILAN										DEC 2800	
destiné à la publication											
ETAT : CÔTE D'IVOIRE				ETABLISSEMENT : SGBCI							
M	2 007	12	31	A0008	Q	AC9	01	A	3		
C	Date d'arrêt�			CIB	LC	D	F	P	M		
(en millions de F CFA)											
POSTE	HORS BILAN							MONTANTS NETS			
								2 006	2 007		
	ENGAGEMENTS DONNES										
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT										
	N1A	EN FAVEUR DES ETS DE CREDIT						0	0		
	N1J	EN FAVEUR DE LA CLIENTELE						17 901	28 873		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE										
	N2A	D'ORDRE DES ETS DE CREDIT						2 359	5 697		
	N2J	D'ORDRE DE LA CLIENTELE						53 890	68 969		
	N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES						34 567	96 780		
	ENGAGEMENTS RECUS										
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT										
	N1H	RECUS DES ETS DE CREDIT						0	0		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE										
	N2H	RECUS DES ETS DE CREDIT						51 579	63 319		
	N2M	RECUS DE LA CLIENTELE						48 837	86 380		
	N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES						0	0		

COMPTE DE RESULTAT										(en tableau)
destiné à la publication										DEC 2880
ETAT : CÔTE D'IVOIRE					ETABLISSEMENT SGBCI					
M	2007	12	31	A0008	Q	RE9	01	A	3	
C	Date d'arrêté			CIB	LC	D	F	P	M	
										(en millions de F CFA)
POSTE	CHARGES							MONTANTS NETS		
								2006	2007	
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES							6 529	7 584	
R03	-Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires							57	98	
R04	-Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle							6 472	7 486	
R4D	-Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre							0	0	
R5Y	-Charges sur cptes bloqués d'action. et sur emprunts et titres subord.							0	0	
R05	-Autres intérêts et charges assimilées							0	0	
R5E	CHARGES SUR CREDIT -BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES							2 084	2 943	
R06	COMMISSIONS							168	270	
R4A	-CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES							127	193	
R4C	-Charges sur titres de placement							0	0	
R6A	-Charges sur opérations de change							41	107	
R6F	-Charges sur opérations de hors bilan							86	86	
R6U	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE							336	344	
R8G	ACHATS DE MARCHANDISES							0	0	
R8J	STOCKS VENDUS							0	0	
R8L	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES							0	0	
S01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION							17 235	20 289	
S02	-Frais de personnel							8 561	9 097	
S05	-Autres frais généraux							8 674	11 192	
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS							2 254	2 590	
T6A	SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN							5 078	0	
T01	EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX							0	3 200	
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES							435	423	
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS							1 778	3 679	
T82	IMPOT SUR LE BENEFICE							3 605	4 532	
T83	BENEFICE DE L'EXERCICE							8 761	13 139	
T85	TOTAL							48 390	59 186	

COMPTE DE RESULTAT										(en tableau)
destiné à la publication										DEC 2880
ETAT : CÔTE D'IVOIRE				ETABLISSEMENT : SGBCI						
M	2007	12	31	A0008	Q	RE9	01	A	3	
C	Date d'arrêté			CIB	LC	D	F	P	M	
										(en millions de F CFA)
POSTE	PRODUITS							MONTANTS NETS		
								2006	2007	
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES							23 661	26 647	
V03	-Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires							1 111	1 011	
V04	-Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle							22 115	24 699	
V51	-Produits et profits sur prêts et titres subordonnés							363	370	
V5F	-Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement							0	0	
V05	-Autres intérêts et produits assimilés							72	567	
V5G	PRODUITS SUR CREDIT -BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES							2 607	3 548	
V06	COMMISSIONS							14 994	15 991	
V4A	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES							4 865	6 946	
V4C	-Produits sur titres de placement							1 951	3 140	
V4Z	-Dividendes et produits assimilés							532	966	
V6A	-Produits sur opérations de change							919	929	
V6F	-Produits sur opérations de hors bilan							1 463	1 911	
V6T	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE							1 422	1 323	
V8B	MARGES COMMERCIALES							0	0	
V8C	VENTE DE MARCHANDISES							0	0	
V8D	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES							0	0	
W4R	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION							490	664	
X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS							9	0	
X6A	SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN							0	3 691	
X01	EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX							0	0	
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS							66	57	
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS							276	319	
X83	PERTE DE L'EXERCICE							0	0	
X85	TOTAL							48 390	59 186	

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 31 MAI 2008

Première résolution : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice 2007 se soldant par un bénéfice de 13 139 246 715 F CFA.

L'Assemblée approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions de l'article 438 de l'Acte Uniforme sur les conventions réglementées, approuve, en tant que de besoin, les conventions y figurant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

Troisième résolution : Quitus et décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 139 246 715 F CFA, augmenté du report à nouveau antérieur de 147 695 551 F CFA, soit un bénéfice à répartir de 13 286 942 266 F CFA comme suit :

Réserve spéciale (15% du résultat)	1 970 887 007 F CFA
Dividende brut aux actionnaires	11 199 999 600 F CFA
Report à nouveau	116 055 659 F CFA

Bénéfice à répartir	13 286 942 266 F CFA

Elle fixe donc le dividende brut de l'exercice 2007 à 3 600 F CFA par action et autorise son paiement dans un délai de 15 jours francs à compter du 31 mai 2008.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Renouvellement du mandat de quatre Administrateurs

L'Assemblée Générale constatant que des mandats d'Administrateurs viennent à expiration ce jour, décide de renouveler pour une durée de trois années et, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir au cours de l'année 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les mandats de :

- ✓ La SOCIETE GENERALE, représentée par Monsieur Patrick LE BUFTE, en remplacement de Monsieur Gérald LACAZE
- ✓ BAYERISCHE HYPO-UND VEREINSBANK AG, représentée par Monsieur Hans-Heinz FUCHS
- ✓ Monsieur Lambert Feh KESSE
- ✓ Monsieur Jean-Louis MATTEI.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

Sixième résolution : Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, après avoir lu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à cinq millions (5 000 000) Francs CFA brut l'indemnité de fonction allouée à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations aux fins d'effectuer ou de faire effectuer toutes formalités légales, de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

M. René BUCAÏONI

M. Tiémoko Y. COULIBALY

Mlle Delphine GOFFRI

M. Léon ORMON